

( N<sup>o</sup> 121. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Louis Camille Ulser, musicien gagiste au régiment d'élite.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 252 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à l'île de Malthe, le 6 mai 1808, d'un père au service de l'Angleterre ; le 1<sup>er</sup> décembre 1815, il est entré au service de Pays-Bas dans un régiment Suisse, et le 29 octobre 1850, il a passé comme musicien gagiste dans l'armée Belge. Les services qu'il a rendus à ce dernier pays pendant les années 1850 à 1855, et la bonne conduite qu'il a tenue dans la carrière militaire, sont, aux yeux des autorités consultées, des titres qui le rendent digne de la faveur qu'il sollicite ; il est l'unique soutien de sa mère septuagénaire.

Cette demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 11.

DE RIDDER, Rapporteur.